L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 4 SEPTEMBRE 1843.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
[illegible], Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
ABONNEMENT:
[illegible], une année d'avance $12
[illegible] la campagne, trois [illegible] par [illegible] année d'avance 10

[illegible] abonnement est pour une année. Aucune [illegible] sera considérée comme discontinuée de la part de [illegible] qu'il n'en ait donné avis par écrit, une [illegible] l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans [illegible] devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins. [illegible] pour l'année aux annonces—Les artisans [illegible] de détail, les Banques, [illegible] d'Assurances et autres institutions publiques, [illegible], bateaux et bateaux à vapeur, [illegible] de commerce faisant la commission, etc. Ces [illegible] se paient à l'année et d'avance.

[illegible] des souscripteurs au avis [illegible] à un car[illegible] fois par semaine.

[illegible] ANNONCES de mariages et de décès, les articles [illegible] l'attention du public à des ventes d'immeubles, [illegible], les articles signés par des passagers, les an[illegible] etc. devront payer au taux des an[illegible].

[illegible] ANNONCES qui ne doivent paraître que par inter[illegible] et par carré pour chaque insertion.

[illegible] ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, [illegible] être admis, paieront le double du prix des [illegible] et d'avance.

[illegible] ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des [illegible] abonné à l'année, telles que ventes à l'encan [illegible] justice, ventes de plantations et habitations, [illegible] à vendre, à louer ou à affermer, escla[illegible] égarés ou égarés etc., lui seront [illegible] séparément et aux prix ci-dessus énoncés. [illegible] qui ne porteront pas la durée de l'in[illegible] publiées pendant un mois et devront être [illegible] de cette disposition.

[illegible] ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins [illegible] de l'insertion n'en soit payé d'avance, ou qu'il [illegible].

[illegible] THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amu[illegible] insérer chaque jour de nouvelles an[illegible] de ces plaisirs paieront $180.

[illegible] ANNONCES de candidature à des emplois publics et [illegible] d'une nature politique, paieront double du [illegible].

POUR LIVERPOOL, DE BOSTON—Partant le 16 septembre.—Le steamship anglais, [illegible] royale de l'Amérique du Nord, le BRITANNIA, partira comme il est dit ci-dessus. Il y a à bord de ce steamship un chirurgien expérimenté.
Prix du passage.......................$120.
Pour passage, s'adresser à
JARVIS & ANDREWS, 7, Canal Row.
Nouvelle-Orléans.
[illegible] sept

STEAMER ENTRE NEW-YORK ET LIVERPOOL.

LE STEAMSHIP GREAT-WESTERN,
Commandant James Hosken, Lieut. M. R.
Partira en 1843 comme suit:

De New York pour Liverpool	De Liverpool pour N. York.
[illegible] juillet,	Samedi, 17 juin.
[illegible] août,	Samedi, 5 août.
[illegible] octobre,	Samedi, 23 septembre.

Passage de New York à Liverpool, cent piastres et $5 pour le maître d'hôtel.
De Liverpool à New York, trente guinées et [illegible] de maître d'hôtel.
[illegible] demeurant à une distance, pourront en [illegible] et se faisant parvenir la moitié du prix du passage [illegible] cabines, non encore arrêtées.
Pour fret ou passage, s'adresser à
RICHARD IRWIN,
94, Front street, New York.

CABOTAGE.

STEAMER MALLE DES E. U. BRILLIANT, Paquebot hebdomadaire pour la côte Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sarah, Pointe Coupée et Tunica.
[illegible] Hart ayant pris des arrangemens avec le [illegible] pour le transport de la malle le dimanche, le beau [illegible] BRILLIANT, partira désormais [illegible] Orléans tous les mercredis à 10 heures du [illegible] de Bayou Sarah tous les samedis à midi, et fera [illegible] à la Nouvelle Orléans le lendemain matin de [illegible].
Les prix de passage, etc. sont les mêmes que ceux chargés par les autres bons steamers faisant les voyages de la côte.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
W. H. AVERY, 89 Gravier.
22 sept

POUR LA PAROISSE PLAQUEMINES ET LA BALIZE.
Le GOVERNOR YELL, capitaine Auguste Larose, partira pour les ports ci-dessus tous les mercredis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue St. Louis, ou à JACQUES LAROSE, 71 Vieille Levée.
N. B. M. Jacques Larose ayant acheté de Martin Jourdain sa part et ses intérêts dans le Gov. Yell, M. J. Larose [illegible] chargé de l'entière administration de ce bateau.
8 juillet

PAQUEBOT entre la Nouvelle Orléans et Balize.—Le steamer FAME, capitaine Jourdain Martin, partira de la Nouvelle-Orléans pour la Balize et toutes les places intermédiaires, tous les [illegible] matin, à 9 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue St. Louis, ou à DUDOUY & TEULADE, 23, rue Toulouse.
20 juin

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK.—Le navire le JOHN MINTURN, capt. Stark, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou aux deux marches ou à
J. W. STANTON & Co.
Encoignure Magasin et Lafayette
2 sept

POUR NEW YORK.—Le navire de première classe ST. LEON, capt. Whiting, est actuellement en chargement et partira sous peu, ayant presque [illegible] son fret, pour le reste ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
S. & J. P. WHITNEY & Co.

POUR BOSTON.—Le navire COLOMBO, capit. Geo. Corns, est prêt à recevoir du fret. S'adresser au capitaine à bord, ou à
HARROD, DARLING & Co.
49 Commune.
26 août

POUR BALTIMORE.—Le brick COMMAQUID, capitaine Field, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BAILEY & BAXTER,
47 Commune

POUR BALTIMORE.—Le brick PECONIC, capt. Turk, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
BAILEY & BAXTER. 47 Commune

POUR PHILADELPHIE.—La barque SARAH HAND, capt. Merrick, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
S. & J. P. TOBY & BOGERT, 70, Camp.

POUR PHILADELPHIE.—Le navire JANE ROSS, capt. Merville, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR CHARLESTON.—Le brick LANCET, capitaine Heffer, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
BAILEY & BAXTER,
47, Commune

POUR LA HAVANE.—La goëlette APALACHICOLA, capitaine Brewer, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
74, Vieille Levée.

ON a besoin d'un navire pour New York.
FOSDICK & BROTH.
66 Camp

PAQUEBOTS REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.
LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & co.
[illegible] de la Nouvelle-Orléans tous les dix jours.

[illegible]	Nantucket,	capitaine Rogers,
[illegible]	[illegible],	Freeman.
[illegible]	Tennessee,	Wise.
[illegible]	Swanow,	Hewes.
[illegible]	Saluda,	Burwell.
"	Natchez,	Lindsay.
"	Southerner	Hawlett.

Tous les navires ci-dessus sont de première classe et [illegible] cuivre, ils ont été construits pour le commerce; [illegible] d'eau et ont de beaux aménagements pour [illegible] provisions sont excellentes. Les capitaines [illegible] hommes d'expérience, et sont très attentionnés [illegible] passagers. Ces navires montent et descendent [illegible] le fleuve à la remorque.
[illegible] soussignés sollicitent respectueusement le patronage du public. Pour fret ou passage s'adresser à
HARROD & DARLING,
rue de la Commune

A LOUER.—La partie supérieure d'une grande et [illegible] Maison en briques à 3 étages, située rue [illegible] Magasins, côté Est, entre les rues Lafayette et [illegible], convenable pour une pension bourgeoise. [illegible] magasin au-dessous et le magasin d'entrepôt dans [illegible]. Aussi, le rez de chaussée de la maison sise rue [illegible], vis à vis Bank Place, dernièrement occupé comme [illegible] et dépôt des Water Works.
JAMES SAUL,
ou à EDW. CHAPMAN,
Commissaires liquidateurs de la Banque du Commerce de la Nouvelle Orléans.
22 août—

A LOUER.—Cette résidence très convenable sise à l'encoignure des rues Chartres et Conti, au dessus du magasin de M. Gaston Brusle, et consistant en [illegible] appartemens avec un grand salon.
S'adresser au No. 26, rue Conti
21 août—3m10

A LOUER pour le mois prochain, une belle et grande maison neuve à étages, en briques, avec cuisine haute également en briques, ayant une [illegible], un vaste corridor, une très grande [illegible] qu'il faut pour rendre une demeure commode et agréable, située rue Dumaine, entre les rues Royale et Bourbon. S'adresser à
R. BRUGIER,
9, rue St. Louis.
12 juil

A LOUER PRESENTEMENT—Une MAISON à étages en briques, avec cuisine haute également [illegible] briques, rue Toulouse, entre Chartres et [illegible] Levée, présentement occupée par J. B. Olivier.
Une Maison basse en briques, avec cuisine haute également [illegible], très avantageusement située à l'encoignure des rues Bourbon et St. Louis.
Une Maison briquetée entre poteaux avec attique et cuisine haute, située rue d'Orléans, entre les rues des Maraîs [illegible], faubourg Tremé.
Une Maison haute en briques avec cuisine haute également en briques, située rue de l'Esplanade, près de l'encoignure de la rue des Grands Hommes.
[illegible] Maisons basses briquetées entre [illegible], situées rue des Grands Hommes, Nos. 8 et 10.
[illegible] Maison briquetée entre poteaux, située rue des Remparts, entre les rues Ursulines et Hôpital.
[illegible] R. BRUGIER,
9, rue St. Louis.

A LOUER.—Une maison en briques à étage sise rue de l'Hôpital No. 79, entre les rues Bourbon et [illegible].
[illegible] maison en briques à étage sise rue des Remparts [illegible] les rues de la Douane et Bienville dont on [illegible] possession le 1er juin prochain.
[illegible] rue St. Philippe, entre les rues Marais [illegible].
[illegible] maison à l'encoignure des rues St. Philippe et [illegible].
[illegible] en briques à étage avec entresol, sise rue [illegible] No. 10, entre les rues Condé et Levée.
A des termes modérés, s'adresser à
B. & A. SOULIÉ,
No. 58, rue Bienville, au premier.

[illegible] PROCEDE NOUVEAU [illegible] Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, [illegible]
[illegible]

[illegible] DE RECOMPENSE.
[illegible]
R. HODGE, Jr.

[illegible] DIVERSES [illegible]
J. W. STANTON & co,
Enc. Magasins et Lafayette

Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE.—Le navire NASHVILLE, capt. [illegible] Pemberton, ayant presque toute sa cargaison [illegible], partira sous peu. Pour fret de 600 [illegible] balles, ayant de beaux aménagemens, [illegible] municipalité, ou à
BOUTIN, GALLY & Co. 38 rue Royale, ou à JENKINS & TIGLER.
24 août

POUR LIVERPOOL.—La barque neuve américaine KILBY, capt. S. W. Muir, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
FOSDICK & BROTH.
66, Camp
29 août

POUR LIVERPOOL.—Pour partir le 1er. septembre.—Le navire ATLAS, capt. France, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 100 boucauts tabac ou 250 balles coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
GEO. GREEN & BROTH.
66 Gravier.
22 août

POUR LIVERPOOL.—Le navire de première classe BIRKENHEAD, capt Brown, reçoit du fret actuellement et partira sous peu. Pour fret de coton ou de tabac, ou pour passage, s'adresser à
S. & J. P. WHITNEY & Co.
18 a

BOIS, BOIS, BOIS.

BOIS de construction de toutes dimensions et planches embouvetées pour plancher, constamment en mains et à vendre à bas prix pour du comptant au moulin de De Pouilly, encoignure St. Pierre, Villeré et Promenade. Candelet. Des ordres laissés audit moulin, seront exécutés aux plus bas prix et remplis dans le plus bref délai.
17 juin

MARCHANDISES pour habitation—Brodequins noirs chevillés, chapeaux gris, coton de Lowell, à vendre par
FROST & Co.
10. Magasins.
4 août

CORDE.—300 rouleaux du Missouri, à vendre par
MERLE, SEYLLE & Co.
45 Vieille Levée.
4 août

TOILE à draps, de Russie—50 balles en débarquement du navire Atlas, à vendre par
TUFTS & HOBART, 20 Douane
4 août

SAVON No. 1, en débarquement du navire Atlas, à vendre par
TUFTS & HOBART, 20 Douane
4 août

MARCHANDISES de Hamilton—16 caisses Flanelle blanche; 20 balles Chemises écrues, en débarquement du navire Atlas, et à vendre par
HARROD, DARLING & Co. 49 Commune
4 août

HUILE de graine de lin—87 barils, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
20, Commune
4 août

HUILE de vitriol—25 Carboys, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
20 Commune
4 août

GENIEVRE—35 pipes par, excellente qualité, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
40 Gravier
20 juillet.

EAU-DE-VIE—10 demi-pipes eau-de-vie de champagne à vendre par
J. ALBERT,
22, rue St. Louis
20 juil

VIN rouge en caisses des meilleurs crûs, en bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par
J. ALBERT,
22, rue St. Louis
20 juillet

EAU de Vie—Très vieille Eau de vie de Cognac, supérieure, 1ère. preuve, en demi pipes à vendre par
J. ALBERT, 22, St. Louis.
24 juil

CONFITURES—35 caisses confitures de la Havane, en magasin et à vendre par
E. TROISGROS,
26, Vieille Levée.
26 juil

QUELQUES pipes Cognac des marques de Pellevoisin aîné et le Dujuy, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co.24, Bienville.
27 juil—6

CAFE de Rio—100 sacs café prime, à vendre par
WOOD & SIMMONS,
80 Magasins
27 juil

JAMBONS—Epaules, plats côtes—6 barriques, à vendre par
WOOD & SIMMONS,
90, Magasins
27 juil

THE—246 caisses Thé de différentes descriptions et qualités, à vendre par
WOOD & SIMMONS,
80 Magasins.
27 juil

CHANGE sur Paris—Une traite de francs 864 47 à 110 jours de vue sur Paris, à vendre par
MERLE, SEYLLE & Co.
45, Vieille Levée
26 juillet

INDIGO et Garance—10 surons indigo de Caracas, et 30 barriques, tierçons et barils, à vendre par
ROBERTS & HALL, 75 Magasins
26 juil

CAFE—100 sacs prime vert Rio 20 do. No. 1 Java, à vendre par
ROBERTS & HALL, 75 Magasins
26 juil

SALDERATUS—40 barriques et 12 demi barils, à vendre par
ROBERTS & HALL,
75 Magasins
26 juil

CHANDELLE Stearine—Dimensions assorties, à vendre en magasin par
GEO. E. CLIFFORD,
47, Poydras.
12 juil

GRAISSE—300 barillets, 11 barils et 12 demi do. à vendre par
SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
26, Poydras.
12 juil

BACON—100 barriques jambons, plats côtés et épaules à vendre par
SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
26, Poydras.
12 juil

FICELLE d'Emballage—150 rouleaux, article supérieur, à vendre par
SCHULTZ, HADDEN & LEACH.
26, Poydras.
12 juil

PAPIER—100 rames à enveloppe, petits et grande dimension, et 100 rames imitation Kentucky, à vendre par
FROST & Co. 10, Magasins.
11 juil

CORDE d'Emballage—70 rouleaux du Missouri, en débarquement du steam boat Alex. Scott, à vendre par
MERLE, SEYLLE & Co. 45, Vieille Levée.
11 juil

FARINE—127 barils en débarquement du Ben Franklin, à vendre par
PRICE & FROST, 20, Poydras.
11 juil

BRIQUES—30,000 en débarquement du brick George, de Gottenburg, à vendre par
MERLE, SEYLLE & co,
45 Vieille Levée
11 juil

GRILLES pour tombeaux—six grilles en fer creux, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par
LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres
17 juil

BOMBAZINE et Mérinos—quatre pièces chaque article, à vendre par
LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres
17 juil

VINS fins en bouteilles, des meilleures marques, à vendre par
LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres
17 juil

TOILE damassée et diaprée.—Un assortiment à vendre en magasin par
WM. PREHN & Co. 36 Douane
20 juil

VINAIGRE de vin blanc—20 tierçons qualité supérieure, à vendre par
J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune
17 juil

BRIQUES à carrelage d'équipage—Briques à carrelage pour équipages de sucrerie, à vendre par
J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune
17 juil

MARCHANDISES DIVERSES.—27 barils porc clear, 43 do. mess soft, 7 do. épaules et têtes, 42 do. bœuf intérieur, 13 do. porc M. O.—40 barillets et 30 jarres beurre frais de l'Ouest, dernièrement débarqué—4 barils haricots blancs—20 barils bajoues—2 barils alcool supérieur—[illegible] demi de la preuve—10 do. vieux whiskey de Bourbon—150 barils farine superfine—40 barriques bacon, jambons, plats côtés et épaules—9 tierçons jambons—15 barils jambons enveloppés—410 barillets graisse, à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
44 Poydras
6 juil

AVIS.—Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public, que son frère James sera sous peu près de retour d'Europe, où il a été choisir des graines, fleurs, plantes, arbres fruitiers, instruments aratoires, &c. convenables pour ce marché.
Les Dames et Messieurs qui ont besoin de plantes et graines rares &c., qui ne se trouvent pas habituellement à la Nouvelle Orléans, peuvent envoyer leurs ordres qui seront ponctuellement et immédiatement remplis.
W. DINN, 11, Commune.
3 juil

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire l'Eulalie, de Bordeaux,
20 barriques vin rouge de Montferrant.

16	do	do	St. Estèphe, No. 1.
10	do	do	St. Emilion, vieux.
10	do	do	Léoville, vieux.

3 balles bouchons demi-longs, fins.
J. F. BERCIER & co,

BRODEQUINS, Bottes, &c.—Le soussigné a à vendre en débarquement de la barque Nancy W. Stevens: 48 caisses Brodequins pour hommes, jeunes gens et enfans, en kip et veau;
18 caisses Brodequins Russett, pour nègres, de qualité supérieure et médium; 21 caisses Bottes fortes, idem en kip et en veau marin, couseus et chevillées; 3 caisses escarpins à talons, pour hommes; 8 caisses brodequins d'enfans.
ISAAC BRIDGE,
76 Magasins
31 juil

ARDOISES—Dernièrement reçues et à vendre, 250,000 excellente qualité de Walsh, dimensions assorties, à vendre en lots au gré des acheteurs à des prix réduits, par
LYALL & DAVIDSON, 164, Camp.
26 mai

ARTICLES pour habitation—Brodequins Russett, chapeaux de laine, blancs et noirs, coton de Lowell, à vendre par
FROST & co,
10 Magasins
22 juil

CONFITURES de la Havane—Quelques confitures assorties, première qualité, à barils marmelade et gelée de goyave, en petites caisses, à vendre par
A. DURAND, 7, rue Conti.
18 juil

LES soussignés ont transporté leur comptoir au No. 56, rue Royale, entre les rues Bienville et Douane, où ils offrent à vendre:
Vieille Eau de vie de Cognac en barils, de qualité supérieure,—vieux vin blanc de Sauterne [illegible]—bouchons superfins,—vin rouge en caisses,—Mortiers de marbre, de dimensions assorties, &c. &c.
BOUTIN, GALLY & Co.
26 juillet

MARCHANDISES DIVERSES.—260 sacs Café prime Rio, 40 sacs Café de Java, 300 caisses Thé 6 et 13 liv. 40 sacs Poivre, 50 caisses Poivre moulu, 50 caisses Sauce Catsup, 20 caisses Sirop de Limon, 10 caisses Confitures assorties, 2 caisses Citrons, 2 caisses Indigo de Manille, 100 rouleaux Corde et Cordage goudronnés, 1000 Dame Jeannes assorties, Huile et Blanc de Baleine, Vinaigre de cidre, Peintures jaunes et vertes, 24 barils de blanche, à vendre par
J. W. STANTON & Co.
Encoignure Magasins et Lafayette
26 juil

CIMENT hydraulique, plâtre de Paris, crins à plâtrer briques à feu, constamment en mains et à vendre en lots à la convenance des acheteurs par
GEORGE BEDFORD, 47 Commune
20 juil

CAFE Java et Rio—250 sacs café fin vert de Rio, et 40 sacs vieux Java, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
enc. Magasins et Lafayette.
2 sept

GUAYAVA, fruits confits et différentes sortes de sirops de toutes qualités, tels qu'Anana, Limon, &c. reçus par les derniers arrivages et à vendre à des prix modérés, par
Y. QUADRAS,
encoignure St. Pierre et Chartres.
26 je.

A LOUER—Une bonne domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse, s'adresser au
No. 76 Camp
22 juil

DAMEJEANNES—1200 damejeannes françaises de 5 gallons, kirsch, absynthe, Curaçao et eau-de-vie de Dantzick, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co.
24, Bienville
2 sept

LARD—100 boucauts jambons, plats côtés et épaules, en magasin et à vendre par
JOHN R. SHAW & Co.
1 sept
24 Poydras

ARTICLES divers—100 barils farine superfine du Missouri, nouvellement moulue; 50 dito farine fine, dito; 70 boucauts jambons, épaules et plats côtés; 10 boucauts plats côtés dessalés; 50 caisses tabac à chiquer du Missouri; 25 barils bœuf blanchaud; 20 tierçons jambons, épaules et plats côtés; 100 fromages gruyère; 74 do. excellent beurre de l'Ouest; 3 tierçons bœuf fumé; dito langue; 1 dito langue de bœuf, en magasin et à vendre par
PRICE & FROST, 20 Poydras
31 juil

AVIS AUX HABITANS SUCRIERS.

LE soussigné ayant transporté son comptoir à l'entrepôt de sucre, No. 149, rue Commune, près l'Hôtel St. Charles, offre ses services à MM. les habitans sucriers pour la vente de leurs récoltes.
Il se chargera également d'expédier pour le Nord, et dans ce cas fera des avances libérales à ceux qui le désireront.
On trouvera constamment chez lui un assortiment de chaudières à sucre, grilles de fourneaux et grilles de fer de la célèbre fonderie de Stewart et Dick, dont il est le seul agent dans cette ville.
J. U. LAVILLEBEUVRE.

COFFRES FORTS EN FER.

LE soussigné est prêt à exécuter les ordres pour les coffres-forts en fer manufacturés par Robertson et Rich, [illegible]
[illegible]
ISAAC BRIDGE, [illegible]

Traites.

TRAITES sur Paris, à vendre par
BOUTIN, GALLY & Co. 38 Royale
31 août

DOUBLONS Mexicains, à vendre par
J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis
16 août

TRAITES sur Paris, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co,
24, Bienville
17 août—3

LETTRES de change sur Boston, à vendre par
L. H. GALE, 23, Commune.
18 a

TRAITES sur Londres à 60 jours de vue, à vendre par
MERLE, SEYLLE & Co. 45, Vieille Levée
26 jt

CHANGE sur France—Une petite traite à vue sur le Havre, à vendre par
MERLE, SEYLLE & Co. 45 Vieille Levée
17 juil

TRAITES sur Charleston (Caroline du Sud), à vendre par
A. DURAND,
7 rue Conti
27 juin

TRAITES sur la Havane, en sommes au gré des acheteurs, à vendre par
J. M. LAPEYRE, 20 St. Louis
29 juin

TRAITES sur Paris, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co.
24, rue Bienville.
15 août

TRAITES sur Philadelphie, à vendre par
S & J P WHITNEY & Co.
3 juin

TRAITES sur Boston, à vendre par
S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.
27 mai

TRAITES sur la Havane, à courte vue, à vendre par
JOSEPH PRATS, 27, Toulouse.
21 juin

OR américain, à vendre par
HULLIN & WOODRUFF,
60, Camp.
3 juin

OR américain, à vendre par
SCHMIDT & Co.
66, rue Bienville
17 juin

PIECES de cinq francs—fr. 20,000 à vendre par
GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier.
14 ja

DOUBLONS espagnols et patriotes à vendre par
J. ALBERT, 22, St. Louis
27 mai

DOUBLONS mexicains et espagnols, à vendre par
J M LAPEYRE, 17, Conti
20 av

DOUBLONS—30 doublons Espagnols à vendre par
MERLE, SEYLLE & co, 45 Vieille Levée
1 juil

FARINE—200 barils superfine du Missouri, à vendre par
T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp
2 a

GRAISSE—400 barillets prime en magasin et à vendre par
HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp
21 août

CAFE de Rio—En magasin et à vendre par
WM. PREHN & Co. 36, Douane
24 août

VIN de Barcellas, en magasin et à vendre par
WM. PREHN & Co. 36, Douane.
24 août

COUVERTURES 3 points à vendre par
GEO. GREEN & BROTH., 82 Gravier
22 août

BOTTES pour hommes—20 caisses à vendre par
FROST & Co. 10, Magasins
19 août

SALARATUS—30 barriques du Nord, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
5 août

SUCRE de la Havane—Blanc et jaune, à vendre par
MANUEL BLANCO, 26 Commune
2 août

CAFE de Rio en magasin à vendre par
SCHMIDT & Co., 66, Bienville
16 août

BALAIS—100 douzaines, à vendre par
JOHN R. SHAW & Co., 24, Poydras
16 août

BEURRE—150 barillets et 30 demi do en débarquement à vendre par
JOHN R. SHAW & Co., 24 Poydras

BACON—Jambons, plats côtés et épaules, à vendre par
JOHN R. SHAW & Co. 24 Poydras
16 août

FLANELLE—10 balles flanelle d'Anjou, reçue et à vendre par
TUFTS & HOBART, 20, Douane.
16 a

JAMBONS, plats côtés et épaules, à vendre par
HULLEN & WOODRUFF, 60, Camp.
16 a

IMITATION de vin de Porto, à vendre par
A. DURAND, 7 Conti.
10 août

VIN BLANC—30 caisses, à vendre par
A. DURAND, 7 Conti.
10 août

EAU DE VIE de pêches, à vendre par
A. DURAND, 7, Conti.
10 août

CIGARES—25,000 Cigares de la Havane, à vendre par
A. DURAND, 7, Conti.
10 août

GENIEVRE américain, à vendre par
A. DURAND, 7, Conti.
10 août

CIRE d'abeille—2 barriques à vendre par
HEWITT, HERAN & Co., 64, Camp
9 août

GRAISSE—Prime en barils et barillets, à vendre par
HEWITT, HERAN & Co., 64, Camp
9 août

FARINE fraîche, à vendre par
HEWITT, HERAN & Co., 64, Camp
9 août

BACON—Jambons, plats côtés, épaules &c. à vendre par
HEWITT, HERAN & Co.

TOILE et corde d'emballage, à vendre par
HEWITT, HERAN & Co., 64, Camp
9 août

CAFE de Rio—30 sacs en magasin et à vendre par
LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas
9 août

GRAISSE—10 barils et 30 barillets, à vendre par
LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas
9 août

BEURRE de l'Ouest en barils et barillets, à vendre par
LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas

VINS—Muscat et Liqueurs assorties, à vendre par
GEO. GREEN & Co. 82 Gravier.
18 juil

DIAPRE et damassé, en magasin et à vendre par
WM. PREHN & Co. 36, Douane.
20 juil

CHOCOLAT DOUX—4 caisses d'Espagne, à vendre par
ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.
26 juil

ARROW ROOT—10 barriques à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
19 juil

CAFE de Rio, à vendre en magasin par
WM. PREHN & Co. 36 Douane

SACS en jute, à vendre par
GEO. GREEN BROTH. 82, Gravier.

VIN de Muscat, liqueurs assorties, à vendre par
GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier.
13 juil

CORDAGE de Manille, à vendre par
GEO. GREEN & BROTH., 82, Gravier
13 juil

FICELLE, à vendre par
GEO. GREEN & BROTH., 82, Gravier
13 juil

CLOUS de cuivre—12 barillets à vendre par
HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp
8 juil

GRAISSE—50 barils surf. à vendre par
PRICE & FROST, 20, Poydras.
14 juil

BEURRE—30 barillets pour familles, à vendre par
PRICE & FROST, 20, Poydras.
14 juil

MILE livres de laine, dernièrement reçues, à vendre par
P. REYNAUD.
11 juil

RIZ—30 tierçons frais, à vendre par
WOOD & SIMMONS, 80 Magasins
8 juil

CAFE de Java—100 sacs à vendre par
WOOD & SIMMONS, 80 Magasins
8 juil

PLATRE calciné—8 barils à vendre par
HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp
8 juil

GRAISSE—6 barils à vendre par
HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp
18 juil

HARICOTS blancs—20 barils, à vendre par
JOHN R. SHAW & Co., 24, Poydras
13 juillet

MADERE—16 barils imitation madère, à vendre par
A. DURAND, 7, Conti
11 juil

CHAPEAUX de latanier en sacs de prix, à vendre par
JOSEPH PRATS, 27 Toulouse.
21 juin

CHAPEAUX de Campêche, convenables pour habitation à vendre par
FROST & Co. 10, Magasins.
5 ja

BOTTES pour hommes, à vendre par
FROST & Co. 10, Magasins
11 juil

PAPIER à enveloppe, grande largeur, à vendre par
FROST & Co. 10 Magasins
24 juin

CHAPEAUX gris de Russie, à vendre à bas prix, par
FROST & Co. 10 Magasins
24 juin

CHAPEAUX—150 caisses différentes descriptions, à vendre par
FROST & Co. 10, Magasins.
5 ju

FAUTAKS—20 caisses qualités assorties, à vendre par
FROST & Co. 10, Magasins.
5 ju

CAFE Laguayra; à vendre par
GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier.
5 juin

CAFE de Rio, à vendre par
SCHMIDT & Co.
66 Bienville
9 juin

TABAC en feuille, de la Havane, à vendre par
O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée
26 juin

THES—300 caisses différentes descriptions, à vendre par
O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée
20 juin

FERBLANC—200 caisses Pontpool, à vendre par
O. H. MIESEGAES, 24 Vieille-Levée
20 juin

VIN blanc en caisses "Haut Barsac" à vendre par
J. ALBERT, 22, rue St. Louis
20 juil

ABSINTHE Suisse et Kirsh, à vendre par
J. ALBERT, 22, St. Louis.
20 juil

POIVRE—35 sacs, à vendre par
WOOD & SIMMONS, 80 Magasins.
27 juil

QUININE—126 onces en magasin, à vendre par
ROBERTS & HALL, 75 Magasins
26 juil

POIVRE—80 sacs lourd, de Sumatra, à vendre par
ROBERTS & HALL, 75 Magasins
26 juil

WHISKEY—75 barils rectifié, à vendre par
JOHN R. SHAW & Co., 24, Poydras
30 juin

CAFE Rio et Laguyra à vendre par
GEO. GREEN & BRO, 82 Gravier.
22 août

CORDAGE de Manille, à vendre par
G. GREEN & BRO. 82 Gravier
22 août

FICELLE et toile d'emballage de l'Inde à vendre par
G. GREEN & BRO. 82 Gravier
22 août

TROIS Comptoirs pour magasins, à vendre par
NORTH & BROTHERS
22 août

LIQUEURS et vin muscat, à vendre par
G. GREEN & BRO., 82 Gravier
22 août

COUPEROSE—20 barils, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
20 Commune
4 août

BLANC de Plomb de New York et Saugerties, en débarquement du navire Ocmulgee, à vendre par
Wm. PREHN & Co.36 Douane
20 juil

CHANDELLE stearine—60 caisses qualité supérieure, en débarquement du navire Antwerp, à vendre par
TUFTS & HOBART, 20 Douane
17 juil

SIROP de limon—65 caisses en débarquement du navire Antwerp, à vendre par
TUFTS & HOBART, 20 Douane
17 juil

CRINS à plâtrer, en boucauts et en barils, à vendre à bas prix par
JAMES D. DENEGRE, 16 Douane
15 juil

TABAC manufacturé, en caisses, article bon marché, à vendre par
JAMES D. DENEGRE, 16 Douane
14 juil

CAFE—250 sacs prime vert de la Havane, actuellement en débarquement du brick T. Street, à vendre par
P. REYNAUD.
14 juil

HUILE de Graine—16 barils supérieur, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
49, Commune
14 juil

MAIS—2000 boisseaux Maïs blanc, en bon ordre, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
49, Commune.
14 juil

HUILE de Graine—12 barils très supérieure, à vendre par
FOSDICK & BROTH.
66 Camp
14 juil

PARAPLUIES—10 caisses soie et gingham, et 20 paquets, 1 caisse do. 40 pouces, à vendre par
ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.
14 juil

BOTTES, Brodequins et Souliers de toutes les descriptions pour hommes et enfans, à vendre par
FROST & Co.10, Magasins.
14 juil

FARINE—600 barils superfine, moulin de Providence, à vendre par
PRICE & FROST,
20, Poydras
14 juillet

BACON—50 barils jambons, plats côtés et épaules, à vendre en magasin par
PRICE & FROST, 20, Poydras.
14 juil

INDIGO—6 surons de Caracas et 5 caisses de Manille, à vendre par
WOOD & SIMMONS, 80 Magasins
8 juil

PORC, Bœuf, Jambon, Bacon de différentes descriptions, à vendre par
HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp
8 juil

PARAPLUIES—150 parapluies de soie, 30 et 32 pouces, à vendre par
LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres
11 juil

VIN Muscat—150 caisses vin muscat en 1/2 bouteilles et grandes bouteilles, à vendre par
LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.
11 juil

BLANC de plomb de la compagnie de New York et de Saugerties, en magasin à à vendre par
WM. PREHN & Co. 36, Douane.
10 juil

COFFRES-FORTS en fer—de Wilder, dimensions assorties, à vendre en lots aux commandes, au prix de la manufacture de New-York, par
J. W. STANTON & Co.
Magasins et Lafayette.
3 août

[illegible]

CLOUS—250 barillets [illegible] de Suède, assortis, en débarquement de la barque Nancy W. Stevens, et à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
49, Commune
31 juillet

VIN de Ténériffe—8 quartauts [illegible], en débarquement de la barque Nancy W. Stevens, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
31 jt

EAU de vie de Pêche—6 barils vieille, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.
31 jt

GENIEVRE de Hollande—16 pipes marque d'Anosa, article de 1re. qualité, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.
31 jt

ABSYNTHE Suisse—40 caisses absynthe suisse, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
36 Chartres
20 juil

FLEUR D'ORANGE, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
36 Chartres
20 juil

CHINOIX A L'EAU DE VIE, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
36 Chartres
25 juil

ANISETTE EN FANIERS, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
36 Chartres
25 juil

SAVON et amidon—64 caisses savon No. 1 de Cincinnati et 40 do. amidon, en débarquement du Gent. Morgan, à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
44, Poydras
24 juillet

GRAISSE prime leaf en barils et barillets, à vendre par
SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
26, Poydras
24 juillet

PORC—200 barils M. O., 24 do. mess, 100 do. prime et 100 do. rumps et chines, à l'inspection de Bonnot, à vendre par
SCHULTZ HADDEN & LEACH.
26, Poydras
24 juillet

WHISKEY rectifié—100 barils en magasin et à vendre par
WORSLEY & FORMAN,
75, Tchoupitoulas
22 juil

FARINE—100 barils farine superfine, en magasin et à vendre par
WORSLEY & FORMAN,
75, Tchoupitoulas
22 juillet

DES avances comptant seront faites sur des consignations de coton, sucre, tabac en feuille etc. etc.; adressées à nos amis de New York et de Philadelphie.
T. & S. TOBY & BOGERT,
70 Camp
22 juil

TOILE, corde et ficelle d'emballage, à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH,
26 Poydras
21 juil

BACON—80 barriques Jambons, épaules, à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH,
26 Poydras
21 juil

FICELLES d'emballage—150 rouleaux extra, à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH,
26 Poydras
21 juil

RAISINS secs—800 caisses M. R. en débarquement du navire Ocmulgee, à vendre par
E. TROISGROS, 26 Vieille Levée
21 juil

CIDRE—10 barils supérieur de Newark, en débarquement du navire Union, à vendre par
FOSDICK & BRO., 66, Camp
21 jt

EN débarquement du navire Ocmulgee, et à vendre par les consignés: 100 sacs café Rio, 114 do. Java, 40 do. poivre; 102 caisses ferblanc, 100 de canne, 15 mes piment, 3 barils clous de girofles, 3 caisses indigo.
MERLE, SEYLLE & Co.
45, Vieille Levée
21 jt

PORC—300 barils porc mess, 150 dito mess mou, à l'inspection de Bonnot, à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
44, Poydras
20 juil

ALCOOL—10 barils du nord, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
20, Commune.
20 juil

SAVON—150 caisses extra numero 1, en débarquement du navire Essex, à vendre par
TUFTS & HOBART, 20 Douane
19 juil

GRAISSE—733 barillets et 34 barils prime leaf, à vendre par
TUFTS & HOBART,
20, Douane
19 juil

SUCRE ET TABAC—127 caisses sucre blanc et brun; 174 balles tabac en feuilles, en débarquement du navire Ohio, de la Havane, à vendre par
E. TROISGROS,
26, Vieille Levée
17 juillet

CAFE—670 sacs prime vert, en débarquement de la goëlette Belle de la Havane, à vendre par
E. TROISGROS, 26 Vieille Levée
20 juil

BEURRE de l'Ouest—15 barillets actuellement en débarquement, à vendre par
HARROD, DARLING & Co. 49 Commune
20 juil

SACS de Fitre en balles et en paquets, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
49 Commune
19 juil

MELASSE en barils, de qualité supérieure, à vendre par
J. U. LAVILLEBEUVE,
149 Commune
19 juil

DEMANDE D'UNE NOURRICE—Une femme blanche, pour un enfant de cinq mois. On préfèrera une française. S'adresser à
FOSDICK & BROTHER,
66 Camp
24 juil

JAMBONS—166 barils enveloppés extra pour famille, de 11 à 13 livres chaque, reçus par le Scioto Valley, à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
44, Poydras
24 juillet

PORC—200 barils mess à l'inspection et à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
44 Poydras
26 juil

BŒUF—30 barils et 16 demi do. à l'inspection et à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
41, Poydras
21 juillet

JAMBON—30 barriques plats côtés, en magasin et à vendre par
WORSLEY & FORMAN,
75, Tchoupitoulas
23 juillet

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE.—Les soussignés ont constamment en mains un assortiment complet de ces articles; ils les livreront partout sur le Mississipi aux prix de la Nouvelle Orléans et sans faire payer de fret.
WORSLEY & FORMAN.
27 Tchoupitoulas
20 juin

JAMBONS EXTRA, fumés au sucre, de Vetman et d'Amelung, à vendre par
J. E. LOREILHE,
Encoignure Royale et Douane
18 juil

VIN DE CHAMPAGNE—30 paniers bonne qualité et une couleur, à vendre à bas prix par
J. E. LOREILHE,
Encoignure Royale et Douane
19 juil

SAVON extra No. 1, de Kendall, à vendre par
J. E. LOREILHE,
Encoignure Royale et Douane
19 juil

FROMAGE DE GOSHEN—Excellente qualité, pouvant supporter les chaleurs, à vendre par
J. E. LOREILHE,
Encoignure Royale et Douane
19 juil

EAU DE SELTZ NATURELLE—Par paniers de 25 et 50 cruchons, à vendre à des prix modérés, par
J. E. LOREILHE,
Encoignure Royale et Douane
19 juil

ESPRIT de Thérébentine—14 barils en débarquement de la barque Washington, à vendre par
ROBERTS & HALL,
75 Magasins
18 juil

GARANCE—11 barriques, tierçons et barils, en débarquement de la barque Washington, à vendre par
ROBERTS & HALL,
75 Magasins
18 juil

SAVON blanc allemand—14 caisses en débarquement de la barque Washington, à vendre par
ROBERTS & HALL,
75 Magasins
18 juil

PORC—300 barils mess, 40 dito M. O. 80 dito mess mou 30 dito prime, 10 dito prime à l'inspection, à vendre par
LINDLEY & RUSSELL,
93, Tchoupitoulas.
23 juin

BŒUF—150 barils prime, 50 dito thin prime, 30 dom barils mess, à vendre par
LINDLEY & RUSSELL,
93, Tchoupitoulas.
23 juin

GRAISSE—70 barils graisse ferme, en magasin et à vendre par
LINDLEY & RUSSELL,
93, Tchoupitoulas.
21 juin

BOTTES, Souliers et Brodequins—Un assortiment général en débarquement des navires Lion, Gowster et J. A. Lancaster, à vendre par
FROST & Co. 10 Magasins.
21 ja

BRODEQUINS Russett, 1ère qualité pour hommes, à vendre par
FROST & Co. 10 Magasins.
22 ja

BOTTES, Souliers et Brodequins, en débarquement de la barque Lancaster, convenables pour la ville et la campagne, à vendre à bas prix pour du comptant, par
A. F. DUNBAR & Co,
16, rue de la Douane
22 juin

THE—50 boites différentes qualités, en magasin et à vendre par
JOHN R. SHAW & Co.
24, Poydras
1 août

PAR le navire Essex—30 caisses brodequins, article supérieur pour habitation, à vendre par
FROST & co, 10 Magasins
16 juil

MIEL—400 gallons de la Havane, à vendre par petite quantité par
E. TRO SGROS, 26 Vieille Levée
19 juil

CAFE, SUCRE & TABAC—120 caisses sucre blanc et brun, 452 sacs café prime vert, 27 balles tabac en feuilles, en débarquement du steamship Alabama, à vendre par
E. TROISGROS, 26 Vieille Levée
19 juin

LES soussignés offrent à vendre en gros et en détail et à très bas prix en débarquement du navire Ocmulgee de New York, les marchandises suivantes:
Chemises de toile qualité supérieure, de do de bon marché, de coton fin, devant en toile, de do de bas prix; chaussettes coton, diverses qualités; cravates mousselines et grandeurs, peau de moutons, rouge, bleu, jaune et paille, avant-pieds, tiges de bottes de veau, de Bordeaux et Paris, de, en maroquin rouge, peaux de vaches, peaux de veau pour sellier, et un assortiment de cordonneries, &c.
LOISON & SILVESTRE.
25 juil

AUX FABRICANTS DE CHAUSSURES.

LES fabricants trouveront un grand assortiment de cuirs, reçus directement de France, tels que: veaux cirés assortis en grandeur, veaux vernis, de, en couleurs pour chaussure de Dames, maroquin assortis en couleurs et grandeurs, peau de moutons, rouge, bleu, jaune et paille, avant-pieds, tiges de bottes de veau, de Bordeaux et Paris, de, en maroquin rouge, peaux de vaches, peaux de veau pour sellier, et un assortiment de cordonnerie pour l'usage des cordonniers, &c. &c.
25 nov 6m—
45, rue Conti, entre Chartres et Royale.

BOTTES, Souliers et Brodequins—224 caisses en débarquement du navire Prentice et de la barque Charles William, formant un assortiment général convenable pour la ville et la campagne, et à vendre à bas prix pour du comptant par
A. F. DUNBAR & Co.
10 juil

TAMARINS au sirop—24 fréquins Tamarins, reçus de la Martinique, à vendre par
VALETON FRERES,
No. 21 rue St Charles, sous le Verandah
10 juil

CHAPEAUX feuilles de palmier—30 caisses Nos. 1 et 2 à vendre par
ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.
14 juil

EAU DE VIE, Genièvre, etc.
10 pipes genièvre de Hollande, importation directe.
10 demi pipes vieille eau de vie.
15 quarts do do do.
300 caisses vin rouge St. Julien.
100 do de Haut Brion, Chateau Margaux, et Chateau Giscour.
100 do liqueurs.
100 do absynthe, à vendre par
PETERS & MILLARD,
Nos. 34 et 36 Vieille Levée
12 mai

VINS, eaux de vie, &c.
26 pipes vin madère,
[illegible]
PETERS & MILLARD,
No 34 et 48 Vieille Levée.
26 avril

AVIS.
MEFIEZ-VOUS DES CONTREFACTEURS.
LE soussigné, agent général pour la vente des Pilules Anti-fébriles de Sappington, [illegible]
[illegible]
O. B. PEARSON,
[illegible]

[illegible]
LYALL & DAVIDSON, 164 Camp

[illegible]AUX ET PIERRE DE THOMASTON, CIMENT ROMAIN ET HYDRAULIQUE, PLATRE DE PARIS, CRINS A PLATRER, BRIQUES A FEU AMERICAINES ET ANGLAISES.
Constamment en mains et à vendre en lots au gré des acheteurs par
GEORGE BEDFORD,
47, Commune.
29 avril

LINDLEY & RUSSELL,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
93, rue Tchoupitoulas
19 jn

PERT & MORTON,
(CI-DEVANT PERT & NORTH),
Marchands en gros, de Marchandises sèches,
No. 47, rue de Chartres.

WILLIAM DAVIDSON
Marchand Commissionnaire,
61, rue de Canal,
Nouvelle-Orléans.
29 avril

P. CUSACH,
PHARMACIEN,
Encoignure des rues Condé et St. Philippe,
Nouvelle Orléans.
20 mai

HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
44, rue Poydras,
Nouvelle-Orléans.
3 jt

JOS. HARROD, FRANCIS D. DARLING, G. FOSTER
HARROD, DARLING & Co.
Marchands Commissionnaires et Expéditeurs,
et
Agents de la Ligne de Boston et de la Nile. Orléans,
No. 49, rue de la Commune,
Nouvelle-Orléans.
17 juin

JARVIS & ANDREWS.
Droguistes en Gros,
TIENNENT également, peintures, huile, verres à vitres, instruments de chirurgie, Secours pour Pharmacies etc. etc.
20 rue de la Commune,
et 7 rue du Canal,
Nouvelle Orléans.

AUX HABITANTS, PHARMACIENS ET MEDECINS.

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de médicaments frais, des meilleures qualités.—Aussi, peintures, huile, thérébentine, etc. etc., qu'ils offrent à vendre aux habitans et aux marchands de la campagne, à des prix raisonnables.
JARVIS & ANDREWS,
20 Commune et 7 Canal
20 juil

MAQUEREAUX nouveaux—150 barils et 1/2 barils nos. 2 et 3, en débarquement du navire Monsoon, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
40, Gravier.
18 août

MORUE nouvelle—300 caisses et 5 tambours, en débarquement du navire Monsoon, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
18 août

POIVRE—100 sacs de Sumatra, en débarquement du navire Monsoon, de Boston, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.
18 août

MAQUEREAUX No 3—100 barils actuellement en débarquement du navire Monsoon, de Boston, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
40 Gravier
18 août

SALDERATUS—10 barriques, en débarquement du navire Monsoon, de Boston, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
18 août

CAFE de Rio et de St. Domingue—En débarquement et en magasin, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.
18 août

BLANC de Baleine—100 caisses, en débarquement et en magasin, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.
18 août

RIZ—30 barriques frais de la Caroline, à vendre en magasin par
NORCROSS & FOSDICK,
40, Gravier.
18 août

CLOUS—500 barriques, en débarquement du nav. Monsoon, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.
18 août

PLATS COTES—45 barriques supérieurs, à vendre en magasin par
WORSLEY & FORMAN,
75, Tchoupitoulas
18 août

WHISKEY rectifié—150 barils en magasin, et à vendre par
WORSLEY & FORMAN,
75, Tchoupitoulas
14 août

VIEUX whiskey de Bourbon—20 barils très supérieur, à vendre par
WORSLEY & FORMAN,
75, Tchoupitoulas
14 août

FARINE—75 barils farine fraîche en bon ordre à vendre par
WORSLEY & FORMAN,
75, Tchoupitoulas
14 août

TOILE et corde d'emballage—500 pièces et rouleaux à vendre par
WORSLEY & FORMAN,
75, Tchoupitoulas
12 août

FICELLE—50 balles et caisses, à vendre par
WORSLEY & FORMAN,
75, Tchoupitoulas
12 août

JEANS et Linseys—50 balles, qualité supérieure manufactures du Kentucky, à vendre par
WORSLEY & FORMAN, 75 Tchoupitoulas
12 août

ANISETTE—200 paniers anisette de Bordeaux, à vendre par
A. DURAND,
7 rue Conti
12 août

EPICES—Poivre, gingembre, clous de girofle, muscade, casse, moutarde, &c. à vendre par
ROBERTS & HALL, 75, Magasins
12 août

VINS de Madère, Port Madère, Canaries en pipes, demi pipes et quarts, Sherry et pur jus en caisses, à vendre par
ROBERTS & HALL,
75, Magasins.
12 août

THE—Impérial, poudre à canon, Hyson et Jeune Hyson, Pouchong et Souchong en caisses de 40, 40, 13, 12 et 6 livres, en magasin et à vendre par
ROBERTS & HALL, 75, Magasins.
12 août

LIQUEURS du Pays—Rum de la Jamaïque, imitation de preuve, whiskey d'Irlande et genièvre en pipes et barils, à vendre par
ROBERTS & HALL,
75, Magasins.
12 août

FLANELLE DE CANTON—25 caisses [illegible] dernièrement reçues, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
49 Commune
12 août

TOILE DE HAMILTON—20 balles 32 pouces, à vendre par
HARROD, DARLING & co,
49 Commune
12 a

SUCRE en poudre—60 barils en débarquement du navire Atlas, de Boston, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.
10 août

MOUCHOIRS—10 caisses soie et coton, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
40, rue Gravier
10 août

SACS de Pitre—20,000, en magasin à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
40, rue Gravier.
10 août

CIGARES—75,000 cigares Principe et Canones, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
40 rue Gravier
10 août

BŒUF—100 barils prime et 50 do. à l'inspection et à vendre par
LINDLEY & RUSSELL,
93, Tchoupitoulas
9 août

CORDE d'emballage—30 rouleaux du Missouri, à vendre par
LINDLEY & RUSSELL
93, Tchoupitoulas
9 août

PORC mess et prime à l'inspection, à vendre par
LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas.
9 août

TOILE à voile de Russie et d'Angleterre—Toile de Russie de la manufacture impériale et de Plotnikoff, Nos. 1 à 6, de 30 et 34 pouces.
Toile anglaise de tous numeros, constamment en mains et à vendre par
J. ALBERT,
22, St. Louis

VERRES A VITRES—200 caisses verres à vitres de Baltimore, de toutes grandeurs, à vendre par
J. ALBERT, 22, rue St. Louis
9 août

AMANDES douces—5 balles à coques tendres, à vendre par
J. E. LOREILHE,
Encoignure Royale et Douane
9 août

PRUNES de Bordeaux—72 boîtes en ferblanc de 9 livres chaque, nouvellement reçues et à vendre par
J. E. LOREILHE,
Encoignure Royale et Douane
9 août

COFFRES FORTS, à l'épreuve du feu—De la manufacture de Robertson & Rich, patentés et améliorés, de grandeurs moyennes et petites, en débarquement du brick Peconic, à vendre par
ISAAC BRIDGE,
76, Magasins
7 août

SULPHATE de Quinine—400 onces, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
20 Commune
9 août

HUILE—6 barriques pure blanchie, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
20 Commune
9 août

SACS DE PITRE—20,000 sacs 2 1/2 à 4 boisseaux à vendre en lots à la commande des acheteurs par
S & J P WHITNEY & co.
7 août

COUVERTURES de laine, 3 points de Granier, à vendre par
GEO GREEN & BROTH.
82 Gravier.
7 août

CAFE Rio et de la Guayra à vendre par
GEO. GREEN & BROTH.
82 Gravier.
7 août

CORDAGES de Manille, à vendre par
GEO GREEN & BROTH.
82 Gravier.
7 août

VIN Muscat et liqueurs, à vendre par
GEO GREEN & BROTH.
82 Gravier.
7 août

CAFE—50 sacs Java en débarquement du navire St Mary, à vendre par
O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.
7 a

INDIGO.—5 caisses de Manille en débarquement du navire St. Mary, à vendre par
O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.
7 a

PRUNES—10 caisses prunes françaises en débarquement du navire St. Mary, à vendre par
O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.
7 a

GARANCE Allemand—2 barriques en débarquement du navire St. Mary, à vendre par
O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.
7 a

THE—300 caisses différentes descriptions, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
40, Gravier.
5 août

SUCRE—200 barils et caisses raffiné, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.
5 août

GENIEVRE de Hollande—14 pipes, marque Anosa, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
40 Gravier.
5 août

VIN de Teneriffe—8 1/4 barriques, à vendre par
NORCROSS & FOSDIK,
40 Gravier
5 août

EAU de Vie de Pêche—10 barils, convenables pour l'usage des bars, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
5 août

CORDAGE de Manille—30 rouleaux, petites dimensions, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
40 Gravier.
5 août

CIGARES—75,000 principe et communs, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
40, Gravier.
5 août

FOULARDS et Mouchoirs—11 caisses jolis dessins, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
40, Gravier.
5 août

FARINE—200 barils farine superfine, en débarquement du steamboat Louisa, à vendre par
MERLE, SEYLLE & co,
40 Vieille Levée
1 a

CERISE à l'eau de vie—50 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par
J. ALBERT,
22 St. Louis
28 juil

DAMEJEANNES françaises de cinq gallons, à vendre par
J. ALBERT,
22 St. Louis
28 juil

ORGE-PERLE en débarquement et à vendre par
F. CUSACHS,
Encoignure Condé et St. Philippe
20 juil

BACON—100 barriques jambons, plats côtés et épaules, à vendre par
JOHN R. SHAW & Co.
24, Poydras
18 juillet

BEURRE FRAIS DE L'OUEST—40 barillets et 20 jarres dernièrement reçues et à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
44 Poydras
18 juil

PORC—30 barils à l'inspection, à vendre par
JOHN R. SHAW & Co
24, Poy
[illegible] juillet

CAFE—50 sacs prime, cap Haytien, à vendre par
MERLE, SEYLLE & Co.
40 Vieille Levée
12 juil

JEANS du Kentucky, Linseys et Osnaburgs pour nègres, en magasin et à vendre par
WORSLEY & FORMAN,
75 Tchoupitoulas
25 juin

FARINE—[illegible]
PRICE & FROST, 20 Poydras

[illegible]
J. ALBERT, 22 St. Louis

Nouvelle-Orléans:

LUNDI MATIN, 4 SEPTEMBRE 1843.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS:

HENRY CLAY.

CLAY CLUB.

Une assemblée des membres du Clay Club aura lieu au local ordinaire, (No. 25, Exchange Place), lundi soir 4 courant, à 7 heures. Des affaires importantes devant être portées devant cette assemblée, on recommande d'y être ponctuel.

A. ROUSSEAU,
G. C. WILLIAMS, } Secrétaires.
A. CANONGE,

CLAY-CLUB.
25, Exchange Place.
14 Août 1843.

Le comité exécutif du parti démocrate whig dans cette ville, pour la vente des propriétés, donne respectueusement avis aux personnes qui attachent de l'importance à voter aux prochaines élections municipales ainsi qu'aux prochaines élections présidentielles, et qui n'ont pas les qualités requises par la loi pour être électeurs, qu'il est actuellement prêt, moyennant des conditions raisonnables, à les mettre légalement en possession de ce privilège, en s'adressant immédiatement au secrétaire, à notre bureau à l'adresse ci-dessus, entre 9 et 3 heures.

Par ordre du Comité.

J. W. DALTON, Président

J. Charles Gobert, Secrétaire.

Bruit de la mort du Général Jackson.—Quelques individus se sont rendus coupables récemment d'une bien déplorable plaisanterie, en annonçant la mort du général Jackson. Voici en somme ce que disent de ce triste *Canard* les journaux de Baltimore par lesquels il nous arrive: Sur la feuille de route (way bill) de la malle de Wheeling arrivée à Baltimore le 25 juillet, on trouva, dit-on, les lignes suivantes portant la date du 24: "Une note sur la feuille de route de Cincinnati ce matin annonce que le général Jackson est mort d'une hémorragie des poumons. On assure que cette nouvelle est arrivée à Cincinnati par un exprès." Ce bruit se répandit dans la ville, mais il fut bientôt démenti par une personne qui était arrivée par le même courrier que cette soi-disant nouvelle. Cette personne qui mérite, à ce qu'il paraît toute créance, a déclaré qu'aucun exprès n'était arrivé à Cincinnati; elle a ajouté que cette triste fable avait été imaginée par deux voyageurs allant de Cincinnati à Wheeling et que l'un d'eux s'était permis d'inscrire la note citée plus haut sur la feuille de route de la malle. Pourquoi n'y a-t-il point de châtiment pour les plaisanteries de ce genre?

Une simple observation achèvera de rassurer les amis du général Jackson: les journaux de Nashville du 21 sont arrivés et ne contiennent rien qui puisse donner des inquiétudes sur la santé du vieux héros; or il faut six jours pour le moins pour qu'une nouvelle parvienne de Nashville à Baltimore, et cette odieuse invention y parvenait le 25.

Suicide—Un jeune homme employé à la pharmacie de M. N. Fortier, au coin des rues Bourgogne et quartier s'est empoisonné samedi soir en jetant dans une tasse de thé un poison fort violent, que l'on suppose être de l'acide prussique. Au moment où ce malheureux mettait ainsi fin à ses jours, il était en proie, dit-on, à un accès d'aliénation mentale.

Pendant le grand orage de samedi, le tonnerre est tombé sur le moulin de M. Depouilly, près du vieux bassin. Il a frappé près d'un cabinet où se trouvait l'un des Messieurs Depouilly, qui a reçu une violente commotion et qui par suite est resté sans connaissance pendant plus d'une heure.

HOPITAL DE CHARITE.

Rapport des 48 heures expirant hier soir à 6 heures.
Admis 32, dont 17 de la fièvre jaune.
Renvoyés guéris 26, dont 12 de fièvre jaune,
Décès 8, dont 7 de la fièvre jaune.
Restant 46.

PARIS EST TRANQUILLE!

Nous pouvons calmer les inquiétudes du *Courrier* sur les suites de la *tentative d'émeute* qui a eu lieu, non pas dans la soirée du 30, mais dans celle du 28 juillet. Le négociant dont la lettre a été communiquée à notre confrère s'est fait illusion sur la gravité des démonstrations qui ont été faites; elles n'avaient rien de sérieux, et lors même que le silence des correspondances politiques n'en serait pas une preuve convaincante, on trouverait cette preuve dans la brièveté et la légèreté avec laquelle les journaux français, même ceux qui sont opposés au gouvernement, ont traité cet épisode. Cette *tentative d'émeute* se réduit tout simplement à une promenade de jeunes gens, mécontens de la suppression momentanée des fêtes de juillet. Ils s'en sont allés par bandes à travers les rues et les boulevards, chantant la *Marseillaise*, et quelques-uns d'entre eux criant par intervalles: *A bas les bastilles! A bas Guizot!* De cette manifestation à une émeute, il y a pour ceux qui connaissent la population parisienne, une distance immense. Il n'a fallu que quelques sergens de ville pour y mettre fin. Voici du reste comme le *National* raconte les faits:

"Ce soir, plusieurs centaines d'étudians se sont assemblés à la place de l'Ecole de Médecine et ont marché, en ordre et dans un parfait recueillement, vers la colonne. Ils ont été bientôt suivis d'une foule très considérable de jeunes gens et d'ouvriers, et lorsqu'après avoir traversé les rues du quartier latin, ils se sont trouvés sur les boulevards, ils étaient au nombre de six à sept mille. Ils allaient sur trois, quatre et cinq de front, et la tête avait dépassé le château d'Eau, que la queue était encore à la Porte Saint-Martin. On observait, du reste, un profond silence.

"Arrivés devant la colonne, tous ces citoyens se sont découverts, ils se sont rangés en cercle autour du monument, et, quand la place a été remplie par la foule, on a chanté la *Marseillaise*.

Le *Courrier Français* donne une version qui diffère peu de celle du *National*:

"Ce soir, entre huit et neuf heures, quelques centaines de jeunes gens, ouvriers pour la plupart, se sont rassemblés au pied de la colonne de juillet, et ont entonné la *Marseillaise*; vingt minutes après, la place était couverte d'agens de police, de sergens de ville, et les agens de police ont chargé les jeunes gens et les ont dispersés à coups de pieds et bousculés; quelques-uns ont été arrêtés.

"Toute la soirée, les municipaux ont paradé sur la place; dès lors de nombreux groupes se sont formés autour de la colonne, à l'entrée des boulevards et des rues de la Roquette, du faubourg Saint-Antoine, de la rue Saint-Antoine et du boulevart Bourbon. Ces groupes étaient inoffensifs, et vers dix heures ils commençaient à se disperser.

La *Gazette de France* prétend que quelques arrestations ont eu lieu sur les quais et dans les rues Saint-Denis et Saint-Martin.

La *Quotidienne* qui a l'habitude d'exagérer toutes les manifestations dirigées contre le gouvernement se contente d'enregistrer les récits qui précèdent et d'y ajouter le lendemain le petit paragraphe suivant:

"Un journal du soir dit que, dans la soirée du 29 juillet, des groupes se sont encore formés au pied de la colonne de juillet; mais des piquets d'infanterie et de cavalerie de la garde municipale les ont dispersés, et dès lors la tranquillité a été rétablie."

Le 30 juillet, il n'y a plus eu la moindre démonstration et celles des jours précédens n'avaient ému le moins du monde ni la presse, ni même les plus timides habitans de la capitale. Le *Journal des Débats* les réduit à leur juste valeur et explique la suspension des fêtes de juillet:

"Cette année, comme l'année dernière, les anniversaires des journées de juillet se sont passées sans pompe et sans éclat. Des services funèbres ont été célébrés, suivant l'usage, dans toutes les églises; les fêtes annuelles ont été supprimées. Des jeunes gens, au nombre de quelques centaines, ont voulu les célébrer à leur manière, en allant chanter la *Marseillaise* autour de la colonne de juillet. La foule, en se grossissant, allait encombrer la voie publique, et les sergens de ville sont intervenus pour la dissiper. Ce petit évènement n'a pas eu d'autre suite et n'a pas troublé la tranquillité publique.

"Excepté les chanteurs de la *Marseillaise* et quelques journaux de l'opposition radicale et dynastique, tout le monde a compris le sentiment de piété nationale et de haute convenance auquel ont cédé le gouvernement et les Chambres, en prolongeant d'une année le deuil du prince à jamais regrettable que la France a perdu. Une année de regrets et d'hommages accordés à la mémoire du duc d'Orléans, c'est trop pour les partis; ce n'est pas trop pour le pays, qui connaît la grandeur et l'étendue de sa perte."

REVUE ETRANGERE.

L'Espagne.—Narvaez.

Dans le grand mouvement insurrectionnel qui triomphe en ce moment en Espagne, il est un homme dont le rôle a été des plus brillants et dont l'habileté a singulièrement contribué au succès général. Cet homme, on l'a déjà nommé, c'est le général Narvaez. La courte campagne qui s'est terminée pour lui par une entrée presque triomphale à Madrid, lui a donné l'occasion de déployer une activité, un talent militaire et une soudaineté de conception que l'on ne saurait trop admirer. Pour beaucoup de gens, Narvaez était déjà le général le plus capable et le plus énergique de l'Espagne; ses opérations [illegible] viennent d'accomplir avec un bonheur si constant [illegible] rapidité, doivent faire partager cette opinion [illegible] ceux qui les ont suivies avec quelque attention. Il [illegible] parti auquel Narvaez vient d'être [illegible], avait des premiers à apprécier la valeur de [illegible] en était jaloux; il le redoutait, [illegible] pouvoir il l'avait forcé à s'exiler [illegible] quelque [illegible]

en perdant toute décision et ne songeant plus qu'à se retirer dès qu'il l'a vu à la tête des insurgés de Valence.

"Sans doute, dit un journal, il y avait dans les premières manifestations de l'insurrection un caractère imposant; mais l'armée pouvait cette fois encore, se séparer de la nation et s'attacher à la fortune du Régent. Il fallait, dans le camp opposé à Espartero, un général dont le nom eût de la puissance sur l'esprit des troupes. Aucun n'y était plus propre que celui de l'ancien colonel du célèbre Régiment de la Princesse, du bouillant chef d'avant-garde de l'armée du Nord, du vainqueur de l'insaisissable Gomez, de l'organisateur de l'armée de réserve, du pacificateur de la Manche! Narvaez avait en outre l'avantage d'être en Espagne le premier qui eut signalé les tendances usurpatrices d'Espartero. Proscrit d'ailleurs depuis 1838, absent de son pays pendant les dernières et plus vives querelles des partis, cet ancien rival d'Espartero ne portait aucun ombrage aux vainqueurs de la révolution de septembre 1840, ne réveillait aucun ressentiment dans l'esprit des vaincus. Il était bien réellement, comme le lui dit la junte de Valence en le nommant général en chef, *l'homme de la situation*. Aussi fut-il accueilli par toutes les opinions avec un véritable enthousiasme; et, il faut le dire, il a dignement justifié l'accueil que lui ont fait ses compatriotes."

Qu'on jette en effet un coup d'œil sur les opérations qu'il a effectuées et sur les succès qu'il a obtenus dans une période de moins d'un mois. Débarqué à Valence le 29 juin, il rassemble et organise en trois jours une petite division de 3500 hommes et 300 chevaux, et au lieu d'aller se heurter dans les plaines d'Albacète contre la nombreuse cavalerie d'Espartero, il sort de Valence le 1er juillet, se dirige par Segorbe sur Teruel, y surprend le brigadier Enna dont il voit passer dans ses rangs presque tout le corps d'armée. Espartero n'osait s'avancer sur Valence qu'après s'être assuré Teruel, pour se maintenir en communication avec Seoane et Zurbano. Dégager Teruel, c'était donc saper par la base le plan de campagne du Régent; c'était le forcer à la retraite. La suite l'a bien prouvé.

Maître de Teruel et renforcé par les troupes qui ont abandonné Enna, Narvaez par une marche hardie s'avance vers Daroca et Calatayud, recueillant sur sa route les bataillons de Seoane et de Zurbano qui se rallient à l'insurrection; et sa marche est si prompte qu'elle n'est connue qu'après son accomplissement. Cette pointe vers le Nord lui ouvre la route de la capitale; il y veut marcher; mais Seoane et Zurbano peuvent le suivre; et avant de s'engager dans cette route périlleuse, avant de se décider à frapper un coup hardi, il a bien soin de parer aux dangers qui pourraient le menacer, en recommandant à Serrano de porter les troupes de la Catalogne sur les derrières ou sur les flancs du corps commandé par Seoane et Zurbano. Sur son ordre Aspiroz a déjà pris les devants; ce général, le 13 juillet au soir, est à deux lieues de la capitale, et le lendemain par un mouvement semi circulaire il s'est assuré de la route d'Alcala par laquelle Narvaez doit arriver deux jours plus tard. Narvaez est fidèle au rendez-vous; et le 15, dix à douze mille hommes sont réunis devant Madrid. Cette ville cependant, sous l'inspiration de Mendizabal et des amis du Régent, se prépare à une défense impossible; Narvaez pourrait employer contre elle la raison suprême qu'Espartero fera valoir quelques jours plus tard à Séville; mais un pareil moyen lui répugne. Il sait trop bien d'ailleurs qu'il en est un plus infaillible et moins sanglant de se faire ouvrir les portes de la capitale. Il sait que si Madrid fait si bonne contenance, c'est qu'elle compte sur la prochaine arrivée des Seoane et Zurbano d'Espartero qui viennent d'Aragon à son secours. Seoane en effet s'avance, et l'infatigable Narvaez, réunissant les troupes d'Aspiroz aux siennes, marche à la rencontre de son adversaire jusqu'à Torrejon de Ardoz, à quatre lieues de Madrid, où il choisit sa position. Seoane qui n'a plus contre la désertion de ses troupes d'autres ressources qu'un combat, vient l'attaquer le 22; mais après un engagement d'un quart d'heure, les soldats du général Espartériste qui ne se battent qu'à contre cœur, fraternisent avec ceux de Narvaez. Cette victoire *sans larmes* vaut autant, ou plutôt vaut mieux que la victoire la plus sanglante et la plus disputée. La cause d'Espartero est perdue, et Madrid va faire sa soumission. Le lendemain en effet cette ville s'empresse d'ouvrir ses portes; Narvaez y entre dans la soirée accueilli par les transports joyeux de toute une population qu'il n'a pas oublié qu'il a soigneusement évité l'effusion du sang et les malheurs d'un siège, et qui peut être aussi lui sait gré de la délivrer du joug sous lequel elle avait dû courber le front pendant les derniers jours. "Quoique la soirée fût très avancée, dit une correspondance, et que le général Narvaez ne fût pas attendu, son entrée n'en a pas moins été triomphale." Cette réception n'est-elle point la digne récompense tout à la fois de son habileté militaire et de sa noble modération?

Ceux qui évaluent le prix d'une campagne par le nombre d'hommes qu'elle a coutés, ceux qui veulent que la victoire soit arrosée de flots de sang, trouveront peut-être que les succès de Narvaez sont bien peu de chose. Mais est-ce donc à ce point de vue qu'il faut juger les évènements? Eh! si le sang n'a pas coulé, n'est-ce point parce que Narvaez a su allier la prudence à la hardiesse, la modération à la vigueur? Les populations, les troupes elles-mêmes étaient disposées en sa faveur, nous en convenons; mais ces bonnes dispositions n'eussent-elles pas été paralysées par le moindre revers, par la moindre démarche fausse? Si Narvaez n'a pas eu à combattre, n'est-ce point parce qu'il avait su rendre la résistance impossible? n'est-ce point parce que, dès le début des opérations, il avait déjoué le plan de ses adversaires? n'est-ce pas parce qu'il a eu le fait d'agir toujours à point? Les heureuses inspirations qui l'ont guidé, la précision de l'intelligence qui ont présidé à toutes ses opérations, la vivacité, l'audace et l'à propos de ses marches, voilà par quels moyens il a évité l'effusion du sang. Mais ces précieuses qualités lui auraient elles fait défaut si la résistance eut été plus énergique? Non, certes, elles eussent toujours été là; et ce sont elles qui lui donnent de véritables droits à l'admiration, tandis que sa réserve à l'égard de Madrid qu'il pouvait, s'il eut tenu à suivre l'exemple de ses adversaires, emporter d'assaut et foudroyer à son gré, lui mérite la sympathie de tous ceux qui ont dans le cœur des sentiments d'humanité. Ses concitoyens lui en ont déjà tenu compte.

Yucatan.—Le *Picayune* d'hier sur le rapport d'une personne arrivée samedi de Sisal par le brick *Forest*, annonce que le Secrétaire des Commissaires Yucatèques chargés de traiter avec le Texas est arrivé à Mérida, apportant les conditions offertes au Yucatan par Santa Anna. Voici, suivant l'autorité du *Picayune*, quelles sont en somme les conditions:

1o. Les Yucatèques auront le droit de lever leurs impôts suivant la forme actuelle et garderont leur mode d'administration intérieure; 2o. Les troupes du Yucatan devront aider dans les guerres étrangères Santa-Anna qui aura en outre le droit de conserver des troupes mexicaines à Laguna.

Au départ du *Forest* qui a mis à la voile le 24, aucune réponse n'avait été faite à ces propositions. On pensait qu'une Convention de délégués des cinq départements serait appelée à décider cette importante question.

P. S. Le capitaine de la goëlette *Wm. Penn*, arrivée hier de Sisal, se trouvait à Mérida le 26 juillet. Les autorités Yucatèques paraissaient disposées à ne point accepter les propositions de Santa Anna. Elles faisaient d'assez grands préparatifs militaires pour se trouver en mesure de reprendre les hostilités, dans le cas où la chose deviendrait nécessaire.

Bayou Sarah.—On lit dans le *Ledger* du Bayou Sarah: "*L'atelier de charpentier de M. H. Tenny a été hier la proie d'un incendie. L'alarme a été donnée vers deux heures et demie, mais les flammes avaient déjà fait des progrès si rapides qu'il était impossible de songer à rien sauver. On a dû se contenter d'empêcher l'extension du feu. On est parvenu à sauver la maison d'habitation de M. C. Tenny, laquelle était voisine de l'atelier, en enlevant entièrement le toit. On est convaincu que ce sinistre est l'œuvre d'un incendiaire.*"

Mme. Damoreau.—Nous aurons positivement cet hiver, ainsi que nous l'avons annoncé déjà, *cette perle des cantatrices*; et pour comble de bonheur, elle sera accompagnée dans son voyage par l'un des violons les plus distingués qu'ait produits la France, par Artôt. Cette fois enfin, nous entendrons jouer du violon par un artiste d'un talent supérieur. Nous sortirons du charlatanisme. Voici ce que nous lisons dans les *Débats* du 24 juillet:

"Le voyage de Mme. Damoreau et de M. Artôt est une suite de succès éclatans. Les célèbres artistes ont donné deux soirées à Orléans, une à Tours, une à Poitiers, trois à Angoulême, trois à Bordeaux. Partout la foule est accourue; partout les [illegible] les [illegible]. Avant de quitter [illegible] [illegible]
[illegible]
[illegible] pour New-York, [illegible] la Havane."

[Communiqué.]

Un grand nombre de maisons de cette ville, sont assurées sous la condition que, si elles viennent à être détruites par un incendie, la Compagnie d'Assurance les fera reconstruire telles qu'elles étaient. Mais pour que cette reconstruction puisse être faite sans que les intérêts des propriétaires ni ceux des assureurs soient lésés, il est indispensable que chacune des maisons, ainsi assurée, soit exactement représentée par un plan qui en détermine avec précision les distributions intérieures et la façade extérieure. C'est dans ce but que M. Dufilho, Jr. a fait exécuter le plan de sa maison située à l'angle sud des rues Royale et Toulouse. Ce plan, qui a été exécuté par F. M. Cosnier, ingénieur-géomètre, et qui est actuellement exposé à la Bourse St. Louis, offre dans tous ses détails une perfection et une élégance que l'on ne rencontre pas souvent dans les travaux de ce genre. Des motifs de prudence devraient engager les propriétaires, dont les maisons sont assurées aux mêmes conditions à suivre l'exemple qui leur est donné par M. Dufilho. Ils ne sauraient, du reste, mieux s'adresser qu'à M. Gosnier qui, tout en garantissant l'exactitude et le fini de ses travaux, les exécutera à des prix excessivement modérés.

Le même géomètre se charge de la confection de toutes espèces de plans, soit d'architecture pour MM. les Entrepreneurs, soit de propriétés et de terrains à vendre pour MM. les Encanteurs, ainsi que ceux que MM. les Notaires sont dans l'usage d'annexer à leurs actes, le tout aux conditions les plus modérées. Il se charge également de faire les relèvements sur le terrain, et d'en faire les distributions au gré des vendeurs et des acheteurs.

M. Gosnier ayant exercé pendant longtemps les fonctions d'arpenteur-général dans une colonie française, a acquis une grande pratique de toutes les opérations géodésiques; ce qui lui permet d'annoncer aux personnes qui voudraient se livrer à l'étude de l'arpentage, qu'elles pourront assurées d'acquérir, sous sa direction, toutes les connaissances qu'elles peuvent désirer relativement au levé, au dessin et au lavis des plans.

Il donne également des leçons de dessin linéaire appliqué à l'architecture et au dessin des machines, et il vient d'ouvrir en faveur des mécaniciens, des charpentiers et de tous les constructeurs en général, un cours particulier de dessin linéaire, qui a lieu le soir de 7 à 9 heures, et où les élèves reçoivent les notions indispensables de mathématiques, et apprennent à construire et dessiner toutes espèces de plans relatifs à leur art.

Son bureau est établi à l'angle Est des rues Dauphine et Bienville, où il peut offrir aux connaisseurs des échantillons de ses travaux dans les différentes branches ci-dessus énoncées.

J. M. Niles, sénateur locofoco du Connecticut au Congrès, est, si l'on en croit quelques journaux du Nord, l'un des hôtes de la maison de fou (Lunatic Asylum) d'Utica.

New-York.—Le village de Sackets Harbor dans l'Etat de New-York vient d'être la proie d'un violent incendie. La perte est fort considérable et les assurances sont peu de chose.

Isthme de Panama.—Nous avons annoncé sur la foi des journaux anglais qu'une compagnie anglaise à la tête de laquelle se trouvait MM. Baring frères de Londres, s'était organisée pour entreprendre le percement de l'Isthme de Darien. *Le Journal des Débats* du 18 juillet annonce "qu'il est autorisé à déclarer qu'au moins pour ce qui concerne MM. Baring frères. Cette nouvelle n'a point le moindre fondement."

La Belle Poule, cette royale frégate qui a amené en France la princesse de Joinville, passe par suite de l'élévation du prince au grade de contre-amiral sous le commandement de M. Hernoux, capitaine de vaisseau et membre de la Chambre des Députés.

Don Sebastien, nouvel opéra de Donizetti, dont les répétitions ont commencé à l'Académie Royale de Musique vers la fin de juillet, est le premier ouvrage que ce compositeur ait écrit spécialement pour la scène française. En effet *La Favorite*, faite en Italie et pour l'Italie, fut arrangée plus tard pour le Théâtre de la Renaissance, et ensuite portée à l'Opéra avec de nouveaux changements. *Les Martyrs* furent composés à Naples pour l'infortuné Nourrit, qui devait les jouer sur le Théâtre San-Carlo; et la *Fille du Régiment*, jouée à l'Opéra Comique, était une partition composée primitivement sur un libretto italien, qui fut adaptée par l'auteur sur un poème de M. de Saint-Georges. (*Journal des Débats.*)

Histoire de l'Empire.—M. Thiers continue de donner tout son temps à "l'Histoire de l'Empire." Il vient de terminer le 7e. volume et de commencer le 8e. On annonce pour l'hiver prochain la publication de cet important ouvrage. M. Thiers doit partir prochainement pour aller visiter dans les Alpes quelques positions historiques; il se rendra ensuite à Lille pour y continuer ses travaux jusqu'à l'hiver. Toutes les études de l'Histoire de l'Empire étant faites et les matériaux recueillis, il ne s'agit plus que de rédiger les derniers volumes que M. Thiers compte à son retour, livrer avec le reste de l'ouvrage à ses éditeurs.
(*Journal des Débats*)

Cigarres de Prix.—Les Cigarres du duc de Sussex, qui, par persuadée en avait une fort belle provision, se sont vendus à Londres dans le courant de juillet. Une caisse de mille a été vendu 200 livres, c'est-à-dire, bien près de 200 piastres; une de quatre-vingt-dix a produit 25 piastres. Ces cigares, en y ajoutant le tabac et les pipes, ont produit une somme totale de £3617, près de $18,000.

VARIETES.

LA PAUVRE MERE.

(*Voir l'Abeille du 31 août et du 2 courant.*)

Au moment où Julienne devint mère, Bobinet n'avait pas d'ouvrage et n'en cherchait pas; l'abus des liqueurs fermenait par degrés à l'abrutissement. Pour faire face aux dépenses qu'exigeait l'état de sa femme, il vendit une partie du linge et du mobilier, et employa à ses plaisirs ce qui restait de la somme produite par cette vente, après avoir payé le médecin, le pharmacien, et la garde-malade. Les souffrances morales que cette pauvre femme endurait depuis son mariage avaient altéré sa santé au point qu'elle ne put allaiter sa petite fille, et qu'elle fut obligée de la mettre en nourrice. Julienne, qui avait compté sur son enfant pour faire diversion à ses douleurs, et qui se faisait d'avance une joie de lui prodiguer ses soins et ses caresses, fut mortellement affligée lorsqu'elle vit passer sa fille de ses bras dans ceux d'une étrangère.

N'oublions pas de mentionner, pour mémoire, que Bobinet vendit un matelas, douze serviettes et deux nappes pour régaler largement plusieurs de ses camarades, le jour de la cérémonie du baptême de l'enfant. L'excellent père!

La convalescence de Julienne ne fut pas de longue durée. L'infortunée avait pourtant besoin des plus grands ménagemens; mais, afin d'épargner que, tandis qu'elle prenait le repos qui lui était indispensable, son mari continuait à vivre au cabaret et vendait chaque jour quelques-uns de ses effets mobiliers, elle comprit qu'elle se trouverait dépourvue de tout ce qu'elle possédait si sa convalescence se prolongeait; aussi n'attendit-elle pas son rétablissement pour se remettre au travail avec plus de persévérance que jamais.

Elle ne prétendait plus, à présent, faire entrer dans les dépenses du ménage tout l'argent qu'elle gagnait: elle commençait par prélever dix francs par mois pour payer la nourrice de sa fille, et elle serait morte de faim plutôt que de manquer de remplir un engagement sacré à ses yeux.

Après trois ou quatre mois de travail forcé, et qui n'était possible pour Julienne que par la surexcitation que lui causait l'amour maternel, elle sentit à l'épuisement de ses forces et à des souffrances internes d'une nature grave, qu'elle ne tarderait pas à payer cher l'imprudence qu'elle avait commise en interrompant brusquement les soins que son état exigeait. Cependant elle n'en continuait pas moins à travailler quinze heures sur vingt-quatre, et peut-être l'activité prodigieuse de son amour aurait-elle triomphé des accablements de son corps, sans une circonstance pénible qui la jeta dans le désespoir et détermina une crise qui devait être fatale.

Julienne devait payer par trimestre la nourrice de sa fille; pour être sûre de ne pas être prise au dépourvu et de ne faire éprouver aucun retard, elle avait travaillé pendant trente-six journées pour une maison sans toucher son salaire, qui se trouvait de cette façon mis en réserve pour l'époque où il lui faudrait recourir. A l'expiration du trimestre, elle alla donc demander son argent. Mais combien douloureuse ne dut pas être sa surprise, lorsqu'on lui répondit qu'il ne lui était rien dû, et qu'on lui mit sous les yeux un reçu signé d'elle!

La malheureuse eut encore assez de pouvoir sur elle même pour ne rien laisser paraître des tortures qui la déchiraient intérieurement; elle s'excusa en disant qu'elle avait oublié avoir été payée, qu'elle faisait confusion entre deux maisons qui lui devaient une somme à peu près égale, et elle se hâta de rentrer chez elle à la mort dans l'âme, vaincue cette fois par le sort, et incapable de chercher à lui résister.

Dans le reçu qu'on lui avait fait lire, elle avait reconnu l'écriture déguisée de son mari. C'était un faux. Seulement le code pénal n'a pas défini le faux de cette sorte, et l'impunité légale est acquise au faussaire.

Quand elle fut seule dans sa chambre, Julienne interrogea son cœur et le trouva brisé; une haine insurmontable pour l'homme qui avait si horriblement mutilé son existence; [illegible] elle eût voulu lui pardonner, mais la flèche lui brûlait la tête, et la pensée qu'on venait d'imprimer à son front, de mère [illegible] laissant dans l'impossibilité de payer la nourriture de son enfant, était pour elle un affront si sanglant, que toute la sollicitude d'une sorte de compensation à s'avouer à elle-même la honte qu'elle avait pour son bourreau. Dans ce moment de délire, elle fut bien éloignée de cette résignation muette avec laquelle elle avait supporté la tyrannie de Bobinet, et comme, loin de diminuer, la fièvre qui avait envahi la pauvre femme, faisait des progrès effrayants, il en résulta qu'elle ne put supporter de sang froid la présence de son mari, et, après cette nouvelle infamie, qu'il eut à passer entre eux une scène que la plume se refuse à retracer.

Bobinet, qui était ivre, comme toujours, battit sa femme, mais cette fois il ne lui demanda pas pardon et ne lui fit aucune concession. Il laissa Julienne étendue sans connaissance sur le carreau et alla passer dehors le reste de la nuit.

Lorsqu'elle sortit de son évanouissement, il faisait grand jour. Elle fut d'abord étonnée de se voir couchée par terre, [illegible] et souvenir de ce qui s'était passé [illegible] le sentiment de ses souffrances [illegible] pas d'impérieuse vengeance [illegible] de la retirer d'un monde [illegible] fatigue dans la souffrance [illegible].

[illegible] résolut formé qu'elle le retrouve et [illegible] comme un crime, comme un blasphème, [illegible] de penser à sa fille. Cette créature [illegible] innocente créature, si elle allait être privée [illegible] Cette idée la fit frémir. [illegible] puis [illegible] lorsqu'elle se verrait frustrée du [illegible] qui avait été convenu! Peut-être [illegible]